

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 24-F-300

24-DD-0018	VILLENEUVE D'ASCQ - Réaménagement du centre-ville - Élaboration d'un plan guide et d'une programmation urbaine sur le secteur Centre commercial - Avenant n° 1 sans incidence financière
24-DD-0021	Dépôt des marques verbales EURA IMAGE, EURA CREATIVE et EURA CREATION auprès de l'Office de l'Union Européenne de la Propriété Intellectuelle (EUIPO)

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.